



Droit du propriétaire,assurance habitation

Par **typsette**, le **10/09/2009** à **14:48**

Bonjour,

Locataire,mon propriétaire me demande de lui fournir le détail des garanties du contrat assurance habitation pour le bien loué,suis-je tenue de lui donner ces renseignements,sachant qu'il est déjà en possession d'une attestation multirisque fourni le jour de l'état des lieux.Suis-je en défaut si je ne lui fourni pas ces garanties?

Merci à vous